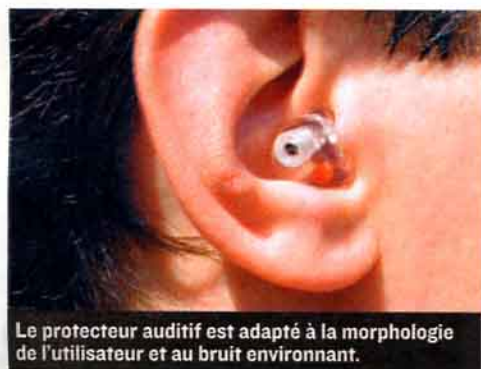


Les bouchons d'oreille moulés Variphone jouent la carte du sur-mesure.

## PROTÉGER L'OUÏE DE CHAQUE SALARIÉ DE FAÇON CONTRÔLÉE



Le protecteur auditif est adapté à la morphologie de l'utilisateur et au bruit environnant.

L'excès de bruit nuit gravement à la santé ! Près de 43 % des salariés de l'industrie sont exposés à des nuisances sonores, selon le ministère du Travail. Hélas, combien portent, régulièrement et correctement, leurs protections auditives ? Pourtant, s'en dispenser pour cause de gêne peut coûter cher : stress, anxiété, baisse de concentration, surdit . C'est d'ailleurs la quatrième cause de maladie professionnelle en France, pour un co t avoisinant les 46 millions d'euros en 2001. Plus le niveau sonore est  lev , plus il est dangereux d'y  tre expos  longtemps. D'o  l'importance de pr server ses oreilles. C'est l'argument commercial de Variphone, une soci t  belge de vingt salari s, qui a d barqu  en France au printemps 2004 avec l'un de ses produits stars destin    concurrencer directement les grands du secteur (3M, Bacou-Dalloz...). Ce qui a d j  fait le succ s du Variphone en Angleterre, en Suisse, en Autriche et en Allemagne ? Ses deux canaux et son syst me de v rification de l'efficacit  r elle de la protection. Une innovation dans l'Hexagone alors que les entreprises, souvent mal ou sous- quip es, ont de vrais besoins en mati re de pr vention des risques professionnels. Comme tous les bouchons moul s, le nouveau-venu est r alis  sur mesure, apr s une prise d'empreinte. La diff rence avec ses concurrents : il est   base de silicone et d'acrylate hypoallerg nique, ce dernier mat -

riau permettant quantit  de retouches. Surtout, il y a quinze ans, l'entreprise a opt  pour une technologie bas e sur une valve r glable en lieu et place du traditionnel filtre d'att nuation. Install e sur le premier canal, elle permet de fixer au d cibel pr s (de 0   34 dB) le niveau d'intensit  sonore, compte tenu de la cartographie du bruit  tablie par le m decin du travail ou le responsable s curit  de l'entreprise. Par exemple, si la valeur enregistr e atteint 100 dB, l'att nuation devra  tre de 15 dB, sachant que le seuil fix  par la loi au-del  duquel les protections sont conseill es est de 85 dB et de 90 dB pour un port obligatoire. Le second tube est r serv  au contr le de l' tanch it  dans le canal auditif de l'utilisateur en fonction du bruit qui l'entoure. « L'entreprise dispose l  d'une protection objective et non plus th orique », estime Jo l Riaud, repr sentant du fabricant dans l'Hexagone.

### Un appareil  volutif dans le temps

Des tests sont r alis s r guli rement in situ. « Les produits antibruit existants en France sont tr s basiques. Avec notre appareil digital, nous v rifions l' tanch it  de l'oreillette une fois par an », souligne Stephan Voortmans, directeur de Variphone en Belgique. « Le canal auditif suit les  volutions morphologiques (vieillesse, prise ou perte de poids, maladie...). Il faut donc v rifier si le produit correct aujourd'hui le sera   plus long terme. Aucun fournisseur en France ne pouvait l'assurer. Gr ce   notre programme de monitoring, on le prouve   la livraison, puis tous les ans », plaide Jo l Riaud. Certifi  aux normes europ ennes par un laboratoire allemand, le Variphone a d j  suscit  l'int r t de la Caisse r gionale d'assurance maladie d'Ile-de-France, qui a command  six appareils, et d'Emitech, un laboratoire de test et d'analyse de Montigny-Le-Bretonneux (Yvelines), qui a sign  pour quinze empreintes. ●

EMMANUELLE SOUFFI

### Les plus

- > Une protection, confortable, qui s'adapte   l'environnement sonore de l'utilisateur.
- > Un r glage de l'att nuation au d cibel pr s.
- > Un contr le effectif de l' tanch it  dans le canal auditif.

### Les moins

- > On reux (100 euros HT - et hors option - la paire), le Variphone reste r serv    des secteurs bruyants et   des ports de longue dur e.
- > L'utilisateur ne peut pas modifier lui-m me le r glage de l'att nuation sonore.
- > Le processus de contr le peut sembler lourd.
- > Le syst me de distribution est encore trop confidentiel.

### L'impact

- > C'est un produit particuli rement bien adapt    la directive europ enne du 6 f vrier 2003 - qui entrera en vigueur le 15 f vrier 2006 - qui renforce la responsabilit  des employeurs en mati re de protection auditive.
- > Dans un march  domin  par des produits tr s standardis s, le Variphone a une longueur d'avance. Les employeurs ayant une obligation de r sultat en mati re de s curit  au travail, l'avenir est   la personnalisation des appareils.

### L'AVIS DE L'EXPERT

« Cet appareil r pond   un concept g n ral de surveillance permanente de l'audition des salari s. Il permet de v rifier la qualit  de l' tanch it  et de l'att nuation sonore, compte tenu de l'environnement de travail. Ce produit est prometteur. »

ALAIN KUSY,

expert en normalisation et protection individuelle contre le bruit   l'Institut national de recherche et de s curit .